



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HAUTE-GARONNE

Direction des Affaires Economiques  
Horaires : 8h-12h30/13h-17h  
Dossier suivi par Guy DAIMÉ  
Chef de projet Politiques Territoriales  
Mail : [gdaime@cm-toulouse.fr](mailto:gdaime@cm-toulouse.fr)  
Tél. : 05.61.10.47.11

Nos réf. : LA/GD/SDE/NS1024 103  
Objet : modification simplifiée n°4 PLU

Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint,

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne a bien été destinataire des documents relatifs à la 4<sup>ème</sup> modification simplifiée de votre PLU.

Celle-ci concerne le règlement de la zone 1Aux de la zone Lafitte afin de permettre l'implantation d'un crématorium sur un terrain de 7595 m<sup>2</sup>.

Nous notons que la modification du règlement permettra d'implanter des activités sur des terrains de moins de 1 ha, ce qui est intéressant pour des activités artisanales.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne émet un avis favorable sur votre projet de modification du PLU.

Nous profitons de ce courrier pour indiquer que nos services peuvent être sollicités par vos soins ou ceux d'un éventuel aménageur si besoin en vue de l'aménagement futur de la zone.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, en l'assurance de ma sincère considération.

Le Président,  
**L. AMOROS**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

HAUTE-GARONNE : 18 bis boulevard Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6 - 05 61 10 47 47 - [contact@cm-toulouse.fr](mailto:contact@cm-toulouse.fr) - [cm-toulouse.fr](http://cm-toulouse.fr) - [creer-et-gerer-son-entreprise.fr](http://creer-et-gerer-son-entreprise.fr)

SIRET 130 027 931 00133 - NDA 76311030031

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020

Toulouse, le 17 octobre 2024

Mairie de Bouloc  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Maire Adjoint en charge de  
l'urbanisme,  
55 rue Jean Jaurès  
31620 BOULOC

